

L'INTOLÉRABLE MISÈRE DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Une légitime révolte explose, tant parmi les personnels, que les résidents et leurs familles. Manque de personnels, restrictions budgétaires remettent en cause les soins quotidiens aux résidents. Malgré un impressionnant dévouement, les personnels sont à bout. Il en va aussi de la dignité des personnes âgées. Être accueilli dans un EHPAD est devenu un luxe (2000 euros par mois pour les familles). Nos anciens ont cotisé toute leur vie. La Société a des devoirs vis à vis d'eux. Il faut remettre "L'HUMAIN" au cœur de nos EHPAD.

E. MACRON VEUT DÉTRUIRE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

Les communistes ont combattu la loi TOURAINE de F. HOLLANDE. Le Président des riches E. MACRON poursuit la mise à mort de la Santé Publique, en annonçant 120000 suppressions de postes, donc à l'Hôpital Public aussi. Une médecine pour les riches et une pour les pauvres, telle est sa devise. Le forfait hospitalier explose. Le patient devient un client.

F. CORNUT-GENTILLE SABORDE NOTRE HÔPITAL PUBLIC DE SAINT-DIZIER

8 millions de déficit en 2017 ! Notre Hôpital Public est victime de l'incompétence de son Président F. CORNUT-GENTILLE et de sa volonté de le livrer pieds et poings liés au privé, aux actionnaires requins de la finance. Il mène notre établissement à la faillite et en fait payer le prix aux personnels. Depuis 2009, plus de 100 postes y ont été supprimés, en attendant les prochains, sans oublier la trentaine supprimée dans le privé. Les conditions de travail (physiques et morales) des personnels se dégradent.

F. CORNUT-GENTILLE DOIT DÉMISSIONNER !!!

La loi du fric écrase les personnels et patients. Le Conseil de Surveillance et son Président portent une lourde responsabilité dans la dérive financière. F. CORNUT-GENTILLE doit partir. Il y a urgence, pour que notre Hôpital Public garde toutes ses missions de médecine de qualité, de proximité, pour tous.

« JE NE DEMANDE PAS QUI TU ES, NI D'OU TU VIENS. TU ES MALADE, JE VAIS TE SOIGNER »

J'ai vu cette phrase lors d'un séjour à l'entrée d'un Hôpital Public. C'est aussi ce que je pense. La loi devrait interdire les dépassements d'honoraires. Ils sont en contradiction totale avec l'égalité de traitement face à la maladie. Le fric broie l'ÊTRE HUMAIN. La médecine se doit d'y résister, tant pour la bonne santé que pour la dignité des patients.

Jean Luc BOUZON

Autres membres du Groupe Communiste et Citoyens
Jean Luc AMELON - Saliha AYADI
email : jeanluc.bouzon@wanadoo.fr

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Lors du dernier conseil municipal de Saint-Dizier, avait lieu le débat d'orientation budgétaire.

Au-delà des échanges ubuesques entre Jean Luc Bouzon et la majorité, j'ai pu m'exprimer sur le sujet prévu : la DOB. C'est un moment important qu'il ne faut pas galvauder !

Tout en reconnaissant certains points positifs évoqués, j'ai insisté sur :

- L'inquiétante situation de l'industrie locale et en conséquence, la dégradation de l'emploi
- La nécessité de veiller à la pérennité des créations d'emploi annoncées
- L'augmentation préoccupante des demandeurs d'emplois et le recours trop systématique aux temps partiels
- La dégradation des conditions de circulation des trains sur la ligne Vallée de la Marne (y compris sous forme desserte TGV) : vétusté des équipements, non-respect des horaires, menaces sur la desserte de Saint-Dizier.
- Sans nier les difficultés de l'hôpital et des EPHAD, je me suis alarmée sur la prise en charge des personnes âgées, renvoyées chez elles sans accompagnement, avec des soins ambulatoires non mis en place, laissant les familles en désarroi !

J'AI SALUÉ LE PÔLE ASSOCIATIF,

mais je constate que cela ne concerne pas toutes les associations et qu'il ne faut pas faire de « laissés pour compte ». Il est nécessaire, par ailleurs, de se préoccuper de l'Espace Bragard. Enfin, je réitère ma demande d'amélioration dans la remise des convocations et l'envoi de documents aux élus notamment dans le cadre des commissions.

UNE POLITIQUE MIGRATOIRE QUI SACRIFIE LA DIGNITÉ NE PEUT ÊTRE EFFICACE

Il est légitime, et même incontestable, que le Président de la République et son gouvernement décident de la politique migratoire du pays. Toutefois, cela ne saurait être fait n'importe comment.

La politique migratoire républicaine repose en effet sur un équilibre entre dignité et efficacité : la dignité que l'on doit aux personnes, l'efficacité que l'on vise dans les procédures dans le respect de l'Etat de droit. Contrôler ? Oui, sans remettre en cause l'accueil inconditionnel dans les centres d'hébergement. Reconduire ? Oui, sans jamais restreindre les droits des demandeurs d'asile. Accélérer les procédures ? Oui, sans diminuer la qualité de traitement des demandes.

Le Parti socialiste souhaite que l'examen parlementaire du projet de loi « Asile et Immigration » soit l'occasion d'un véritable temps de débat et de co-construction de la politique migratoire de la France. Pour permettre qu'il se déroule dans un climat apaisé, le Parti socialiste réitère sa demande de retrait de la circulaire Collomb qui porte atteinte à notre tradition et à notre honneur.

Nicole SAMOUR,

Élue socialiste

email : nicole.samour@hautemarne52.fr